quarantaine de morts échappés aux recherches de leurs compagnons, et plusienss chevaux laissés aussi sur la place, bien que l'inégalité du terrain n'ent pas permis aux corps de cavalerie d'agir en masse. La perte des notres fut presque insignifiante; 3 hommes seulement Canadiens-Français, dont 2 appartenaient au corps des Voltigeurs, le 3ème au Fencibles. Deux furent tués sur le champ de bataille, l'autre mourut

peu après de ses blessures.

L'heure avancée, Mesdames et Messieurs, ne me permet pas d'énumérer ici, plus au long, les brillants exploits qui illustrèrent chacun des corps en partieulier. Je me bornerai à mentionner les noms de ceux qui se sont le plus distingués dans ce combat où tous s'immortalisèrent; ce sont entre autres le Lt. Col. McDonell, les capitaines Lamothe, Gaucher, Lévesque, Debartzch, Fergusson, J. Bte. & Juchereau Duchesnay, Ecuyer, Ducharme, Longtin et Auneau, les Lieuts. Guy, Johnson, Hebben, Powell et Plinguet, les sauvages Louis Langlade, Noël Aunance et Barlet Lyons, et les soldats Vincent, Pelletier, Vervais, Dubois et Clapion auxquels j'ajouterai ces deux braves que vous voyez devant vous, restes glorieux de cette invincible armée.

Tel est ce combat de Chateauguay, où les Canadiens se couvrirent d'une gloire immortelle, pour avoir tenu en échec, et finalement forcé à la retraite, une armée vingt fois plus nombreuse, pleine de confiance dans ses propres forces, et dont le Général s'était vanté de venir établir ses quartiers d'hiver à Montréal. On avait vn, sans doute, des batailles plus acharnées et plus meurtrières, mais aucune dont les résultats furent acquis si glorieusement et à si peu de

Cet exploit sauva le pays. Aussi dans toute la Province, il n'y eut qu'une voix pour célébrer ce

Les deux chambres du ParlementProvincial, par le ministère de leurs présidents, adressèrent au Col. de Salaberry, des remerciments publics: Son Excellence le Gouverneur, Sir Geo. Prévost, le recommanda à George IV, alors Prince Régent; Edouard, duc de Kent, père de la Reine actuelle, fit frapper une médaille d'or en mémoire de cette action célèbre; et conféra à ces vaillants défenseurs du pays, le privilége de conserver toujours les drapeaux qu'ils avaient su si bien défendre : enfin il adressa à notre héros, au nom de la mère Patrie, une lettre de sélicitation écrite de sa propre main, dont voici un extrait:

Palais DE KENSINGTON, 21 Mars 1814.

Mon cher De Salaberry,

C'est le 22 décembre que je reçus votre lettre du 28 octobre précédent ; les détails de votre brillant exploit,

> KENSINGTON PALACE, 21th. March, 1814.

My dear De Salaberry,

It was on the 22d, of December that I received your letter of the 28th, of October, and a few days afterwards, through your worthy father and brother in law Duchesnay, the details of your bril-

lant repulse of the Ennemy.

It will be nedless for me to say more in this, than that I appreciate as highly your distinguised conduct on the memorable occasion in question, as if it had been noticed by those whose duty it was to notice it in a manner commensurate to your merits. It is easy to form an opinion why more ample justice was not done you; but upon this head, it may perhaps be more prudent to be silent; more espicially, as you may take my word for it, that here, there is but one opinion as to the credit you have done yourself.

I sencerely hope that the exertions now making by Govern-

contre l'ennemi, ne vinrent à ma connaissance que quelques jours plus fard par l'entremise de votre illusfre père et de voire beau-frère Duchesnay.

Je n'ai pas autre chose à vous dire à cet égard sinon que je n'apprécie pas moins votre conduite distinguée, dans l'occasion mémorable dont il s'agit, que si le fait m'eut été mandé, par ceux pour qui c'ent été un devoir de le faire, et cela d'une manière proportionnée à votre mérite. Un peut facilement comprendre pourquoi plus ample justice ne vons a pas été rendre; pourtant il est peut-être plus prudent de garder le silence à cet égard; vû surtout (croyez-en ma parole) qu'ici il n'y a qu'nne voix sur l'honneur que vous vous etes fait dans cette circonstance. D'espère avec une ferme confiance que les efforts que fait en ce moment, le gouvernement pour euvoyer une force suffisante en Amérique, auront l'effet de maintenir notre supériorité sur le lac Outario.

Péprouve un grande satisfaction, en voyant que la milice Canadienne, tant la milice incorporce que la milice sédentaire, s'est si bien conduit. Quand je considère combien les lois concernant les milices, sont impuissantes à former de simples citoyens à l'art de la guerre, je trouve que votre mérite est audessus de font éloge, pour avoir rénssi à amener vos Voltigeurs à l'étai de perfection qu'on m'informe

qu'ils ont atteint.

Poùr ce qui vous regarde personnellement je vous avonerai en tonte candeur, que je désice, aussitor qu'il s'en présentera une occasion favorable, vous voir élevé au rang de Colonel. Nommé d'abord aide-de-camp honoraire du Prince Régent, vous seriez ensuite promu au grade de Colonel propriétaire du régiment Canadien qui sons votre commandement ne pourrra que s'illustrer, et par ce moyen vous pourrez résider dans votre propre pays pour le plus grand avantage de celui-ci, et pour votre honneur à vous-même. Ne songez done pour aucune considération à quitter l'armée, tandis qu'il n'y a aucune apparence qu'on songe à vous en retirer jamais et à vons ôter par là la faculté de défendre vos Dieux Pénates.

Je ne puis que joindre ici mes souhaits affectueux, et vous réitérer, en finissant, l'expression des sentiments d'amitié et d'estime avec lesquels je serai toujours

> Mon cher De Salaberry, Votre fidèle,

> > (Signé,)

EDWARD.

ment to send an adequate force to America, will be the means of maintaining a superiority upon Lake Ontario.

It is a great satisfaction to me to find that the Canadian militia, both embodied and sedentary, have behaved so well; and when it is considered how incilicient the militia laws are to the proper government of the men, upon military principles, 3 think your merit in having brought your Voitigeurs to the state of perfection which, I understand they have attained, is beyond

With reference to yourself, I will tell you candully, my wish is, when a proper opportunity offers, to see you promoted to the rank of Colonel, by being nominated an honorary Aid-de-Camp to the Prince Regent; and then, some day or other, appointed Colonel propriétaire of the Canadian Regiment which will then thrive under you, and enable you to remain in your own country, with benefit to that, and honour to yourself. So, do not think of quitting the army upon any consideration, while there is not a chance of your being removed from the defence of your Dieux Penates.

I have only to add my kindest remembrance to you repeating as I conclude, the sentiment of friendship and esteem,

with which I ever am

My dear De Salaberry, Your faithfully,

[Signed,]

EDWARD,